

CESECEG

Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel de Guyane



DÉBUT

26/03/2024

FIN

26/03/2030

DURÉE

6 ans

RÉUNIONS

Trimestriel

DESCRIPTION

La place de la société civile organisée dans la gouvernance de l'action publique, a été confirmée par la loi n°2011-884 du 27 juillet 2011 (article 21) qui crée la Collectivité territoriale et ses organes. Cette nouvelle assemblée consultative issue de la fusion des deux conseils consultatifs (CESER et CCEE) en une seule assemblée dénommée Conseil Economique Social Environnemental de la Culture et de l'Education Guyane (CESECEG). Une nouvelle entité territoriale fondée et légitime à penser aussi le Pays Guyane du fait de ses nouvelles composantes regroupant les principales forces vives du territoire, gage d'une véritable démocratie régionale.

MISSION DE L'INSTANCE

- Disposer d'un large capacité d'initiative et constitue un des éléments du partenariat avec la CTG. - Participer à l'activité de nombreux organismes ou association de la CTG. Il délègue des représentants permanents dans des commissions mixtes, des conseils d'administration ou d'autres organismes. - Organiser des rendez-vous dans le territoire pour partager le fruit de ses réflexions et engager le débat avec la société civile

ENJEUX

Garantir la représentation du monde économique dans les instances de planification régionale...

VOTRE RÔLE AU SEIN DU MANDAT

MISSIONS

- - Participer aux séances plénières
- - Rapporter les positions du MEDEF Guyane
- - Voter sur les avis rendus

ENGAGEMENTS

- Présence à au moins 80 % des séances plénières et des commissions.

ÉLIGIBILITÉ

- Être adhérent MEDEF Guyane à jour de cotisation
- Être à jour de cotisation
- Représenter une entreprise membre
- Nommé par le préfet de région

PROFIL RECHERCHÉ

Chef d'entreprise ou dirigeant avec expérience en concertation sociale et économique

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU

1 Place Léopold Héder - 97307 Cayenne – Cedex

PIÈCES À FOURNIR

- Lettre de motivation
- Kbis
- Code de déontologie